

SOMMAIRE

4 DOSSIER

- p.4 Écolo et beau, entrez dans l'air du DD 2.0
- p.4 Des traiteurs en première ligne
- p.6 Réutiliser son stand
- p.8 L'art peut être écolo
- p.10 Des lieux de standing de plus en plus verts
- p.13 Voyager confortablement sans souiller la planète



14 AGENCES

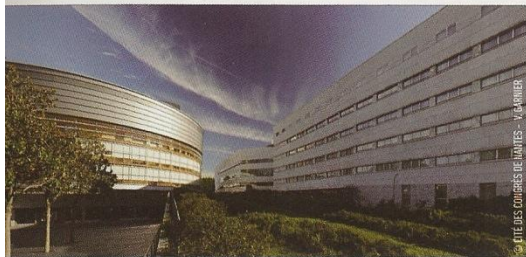
- p.14 Sur le terrain des opérations

18 PRESTATAIRES

- p.18 Des prestataires de plus en plus verts

20 VILLES

- p.20 L'impulsion des villes



L'ÉVÉNEMENTIEL

31-32, quai de Dion Bouton - 92811 Puteaux Cedex | Tél. : +33 (0)1 46 96 48 07 - Fax : +33 (0)1 46 96 48 47 | GÉRANT ET DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Serge NEDJAR | RÉDACTION : Sabine DURAND et Stéphane MICHEL | A COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Claire MONNIER | SECRÉTAIRE DE RÉDACTION-MAQUETTISTE : Joëlle RIBIÈRE | RÉDACTEUR GRAPHISTE : Charles DELAVAUULT | DIRECTRICE DE LA PUBLICITÉ ET RESPONSABLE MARCHÉ BÉNÉLUX : Annabel FRANQUET-DARRIS | CHEFS DE PUBLICITÉ : Anne GEESEN et Virginie VIARGUES | Comptabilité : Havas Sports Entertainment au +33 (0)1 58 47 99 16 | IMPRIMERIE ET ROUTAGE : CHIRAT SERVICE ABONNEMENTS - COM ET COM - Service Abonnements, Bât. Copernic, 20, avenue Édouard-Herriot, 92350 Le Plessis-Robinson au +33 (0)1 40 94 22 22 - Fax : +33 (0)1 40 94 22 32 - a.brue@cometcom.fr | Fondateur : Marc Dumas | L'Événementiel est édité par L'Événementiel France SARL au capital de 75 000 € Commission paritaire : 1111T 85618 | ISSN : 1145-6167 | N° d'imprimeur 24217 Dépôt légal : janvier 2012 | Pas de citation sans mention | En couverture : © Denis Scott/Corbis

L'Événementiel entre dans la norme

L'ISO 20121 spécifique à l'événementiel arrive à grands pas. Dès 2012, les acteurs du marché pourront choisir de s'engager dans cette voie-là ou d'en emprunter une autre... À l'échelle nationale, les labels sectoriels représentent une alternative intéressante.

Par Sabine Durand

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE poursuit son petit bonhomme de chemin dans l'événementiel, et pour séparer le bon grain de l'ivraie, les démarches réelles des déclarations d'intention, la profession apprend à formaliser ses procédures, parfois à grande échelle, comme avec la fameuse ISO 20121. Annoncée pour juin 2012 pour sa version anglaise, deux mois plus tard pour sa traduction française, elle est fortement inspirée de la seule norme nationale existante, la BSI 8901 des Britanniques. Ceux-ci poussent d'autant plus à la roue qu'ils veulent réaliser les premiers JO certifiés internationalement, gentiment relayés par les Brésiliens dans l'optique du Mondial 2014. Beaucoup moins par les Français, qui sont divisés sur le sujet. Certains ont du mal à percevoir ce qu'une norme conçue pour un rendez-vous planétaire aura de duplicable pour les centaines d'événements organisés à l'échelon local ou national. « Elle a été conçue d'emblée pour s'adapter », rétorque Béatrice Eastham, de Green Événements. Et le fait qu'elle soit une norme par système de management, entendez par là qu'elle se focalise sur la manière d'arriver à des résultats et non pas sur les résultats eux-mêmes, devrait faciliter le travail. Il n'empêche, la certification risque d'être une affaire de grosses structures, plus que de TPE-PME. Pour ne pas les laisser sur le bord du chemin, l'Afnor, avec un cercle de professionnels élargi, travaille pour publier en même temps que l'ISO 20121 un guide d'application « pour rendre la norme plus palpable », explique Julie Tinetti, chargée de projet. Il faut au moins ça, sachant que la 20121 vient s'ajouter à la 9001 (qualité), à la 18001 (sécurité), à la 14001 (performance environnementale), et à la 26000 (responsabilité sociétale). Cette dernière, sous l'impulsion du ministère des Sports et le pilotage de l'Afnor, voit se développer une version appliquée au monde du sport (organisation d'événements, gestion d'équipements, vie sportive), elle qui consiste à déterminer et hiérarchiser les enjeux en matière de

responsabilité sociétale quand la 20121 cherche à analyser comment appliquer ces grands principes.

Bref, à cet enchevêtrement de normes internationales, on peut préférer - ou combiner - les initiatives sectorielles nationales, à l'instar de la charte France Congrès, qui a permis de certifier une dizaine de centres de congrès, ou de PrestaDD. Ce label de branche, initié par le Synpase, reçoit déjà des demandes hors de l'univers des prestataires du spectacle vivant, « des agences événementielles ou d'autres types de prestataires », souligne Stanislas Surun administrateur du Synpase, dont la société Magnum figure parmi les sept premières labellisées. Il faut dire que PrestaDD ne coûte pas cher « puisque l'objectif n'est pas de faire du business, mais de tirer le métier vers le haut et de permettre aux entreprises de valoriser leur démarche », martèle Stanislas Surun. L'autre intérêt de ce label tient au fait « que tout est objectif, mesurable, puisqu'à chaque réponse, vous devez apporter une preuve. » En prime, l'entreprise est accompagnée par une feuille de route, « pour qu'elle conserve son label à l'issue des trois ans. » Dans ce contexte foisonnant, une société peut refuser d'être certifiée, labellisée, mais se mettre malgré tout au diapason en puisant dans les outils didactiques à sa portée. Sur eco-evenement.org (1), elle peut piocher l'éco-guide, l'auto-diagnostic environnemental Adere, « et prochainement un outil du même acabit sur la RSE (2) », ajoute Dan-Antoine Blanc Shapira, et sur evenements3.0 (3) une boîte à outils, des fiches prestataires, des informations pratiques et des actualités sur la thématique... Difficile, dès lors, de faire comme si tout cela n'existait pas, alors... un bon geste !

(1) www.eco-evenement.org a été initié par 7 instances professionnelles : Anaé, CSPE, FFM2E, France Congrès, FSCEF, Synpase et Traiteurs de France

(2) RSE : Responsabilité sociale des entreprises

(3) www.3-o.fr, portail internet élaboré par Béatrice Eastham de Green Événements